Pour mieux faire connaitre l'instruction préparatoire

Autor(en): **Chevalier, John**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **1 (1944)**

Heft 5

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-997076

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I. P. ET BATAILLE DES CHAMPS.

Déjà se pose la question, parmi les chefs I. P., sur la libération du service obligatoire du travail pour ceux d'entre eux qui peuvent prouver avoir organisé durant la même année un camp de travail I. P. Ils estiment en effet que la durée d'un camp volontaire I. P. devrait être au moins considérée comme équivalente au service obligatoire.

Connaissant l'importance de cette question, l'O.F.I. a pris contact avec les organes compétents. Voici, résumés, les résultats des entretiens:

Etant donnés les besoins urgents de chefs qualifiés nécessaires au pays pour le service de la main-d'oeuvre, il est impossible de libérer 6 à 8000 personnes astreintes au service obligatoire du travail. L'été dernier déjà plusieurs cantons n'ont pu, malgré l'appoint des excédents de main-d'oeuvre d'autres cantons, atteindre le total fixé des chefs et aides dont ils avaient besoin. Les nécessités de la main-d'oeuvre étant conditionnées par les fortes périodes d'activité de l'agriculture, qui coïncident souvent avec les vacances d'été, il n'est pas possible de libérer les chefs I. P. en leur permettant d'accomplir plus tard leur période de service obligatoire.

Les organes cantonaux de la main-d'oeuvre sont orientés sur la situation des chefs I. P. et ils tiendront compte, dans la mesure du possible, des demandes de libération justifiées et présentées à temps.

Ainsi, devons-nous compter cet été avec les mêmes difficultés qui ont surgi l'année dernière. Si, ici et là, le développement de l'I. P. devait momentanément se ralentir, dans certains secteurs, au profit de l'extension des cultures n'oublions pas que notre ravitaillement est à l'heure actuelle un des premiers soucis de nos autorités. Si cette situation peut se présenter ici ou là, elle ne doit pas cependant signifier que nous devons nous résigner d'avance et jouer battus. Les diffcultés ne sont-elles pas créées pour être avant tout surmontées...

> « Celui qui fertilise un coin de terre, qui perfectionne un arbre à fruit, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité ».
>
> BALZAC.

POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE L'INSTRUCTION PRÉPARATOIRE.

Avec un certain recul, il est possible maintenant de voir de quelle façon a « démarré » l'Instruction préparatoire, depuis le jour où le Conseil fédéral a pris la décision donnant force légale à la nouvelle institution.

Le premier souci des initiateurs fut de constituer une équipe de « chefs » possédant l'esprit I P. et capable d'entraîner et « d'emballer » notre jeunesse. Comme il était facile de le prévoir, cette formation en masse de dirigeants techniques — nécessaire nous l'accordons volontiers, afin d'intéresser le plus grand nombre possible d'organisations à l'affaire — ne tarda pas à présenter certains inconvénients, dont le moindre ne fut pas que grand nombre de ces nouveaux « chefs » ne trouvèrent pas à s'employer.

Effectivement, la promulgation d'un arrêté n'avait pas suffi à faire connaître dans la population l'Instruction préparatoire, tandis que certaine votation constituait au contraire un préjugé défavorable à l'égard de cette chose nouvelle.

C'est alors qu'on s'aperçut qu'il était nécessaire d'informer tous les milieux de notre pays sur les buts et la valeur de l'I. P., le recrutement par boule de neige n'ayant pas donné les résultats attendus. Tout ceci, que l'on put constater un peu partout en Suisse, fut singulièrement vrai en terre romande où un effort particulier dut être entrepris.

Et que l'on n'aille pas inférer de cela que les Suisses romands sont moins bons patriotes que les citoyens d'outre-Sarine... Mais que l'on se persuade plutôt qu'ils ont leur esprit à eux... et qu'à vouloir les brusquer on n'arrive pas à grand'chose.

Reconnaissons d'ailleurs que le major Hirt, chef spirituel de l'I. P., ne tarda pas à se rendre compte de ceci, et qu'il fit entièrement confiance aux propositions du soussigné, et tendant à créer des organismes d'information pour la Suisse romande.

Et ceci constitua la deuxième étape de la mise en train de l'I. P. C'est d'ailleurs pour examiner les résultats déjà obtenus, et surtout pour faire échange d'expériences que les chefs des services cantonaux I. P. et les chefs des services d'informations se réunirent vendredi et samedi, 9 et 10 juin, à Macolin.

Tous les cantons romands étaient représentés, auxquels étaient venus se joindre des délégués du Jura bernois et, heureuse surprise, du Tessin. Après quelques mots d'introduction du major Hirt, et en présence de M. Pochon — qui assume avec beaucoup de doigté les fonctions de secrétaire romand à l'O.F.I. — les chefs cantonaux firent part de leurs expériences, de leurs initiatives et aussi de leurs difficultés. Et si nous en avions la place, nous relaterions en détail tout le travail qui fut abattu au cours de ce rapport... ne serait-ce que pour montrer qu'il n'est pas mal d'hommes qui, dans nos cantons romands, sont persuadés de la valeur de l'I. P., et qu'aussi — et à part la besogne purement technique — il est nécessaire d'effectuer certaines tâches. La moins importante n'étant certes pas celle qui consiste à donner à l'I. P. une doctrine solide, qui doit cependant être assez souple pour mettre en évidence les particularités de chacune de nos régions.

C'est donc dire qu'à part les questions qui touchent directement à l'information, de nombreux problèmes furent débattus, et ceci dans une ambiance qu'il nous est agréable de relever. Ainsi, et une fois de plus, l'I. P. a donné l'occasion à des citoyens appartenant à des organisations diverses de prendre contact... et de constater qu'il n'est pas difficile de s'entendre lorsqu'on le désire.

Et maintenant examinons vite quelques-uns des points qui furent traités.

Et tout d'abord l'on insista pour que tous **ceux qui jouent un rôle dans l'I. P.,** et les chefs et instructeurs en particulier, **obtiennent toutes facilités** de leurs commandants d'unité afin de pouvoir accomplir leur tâche. Des assurances formelles ont été données ; des démarches pressantes sont actuellement en cours afin d'arriver à un résultat positif dans ce domaine.

La radio transmettra chaque semaine un court message se rapportant à l'I.P., et ceci le jeudi à 12 h. 30.

Le journal des chefs va prendre un nouveau développement, grâce à des chroniques cantonales qu'il sera nécessaire de rendre vivantes et d'alimenter régulièrement.

Un nouveau film sortira cet automne, qui montrera toutes les phases de l'I. P., de l'école à l'école de recrues.

Une affiche romande est à l'étude, tandis que de nombreux autres moyens de propagande ont également été examinés.

Il fut aussi question de la nécessité du **contrôle médico-sportif** — et les laboratoires de Genève ont été mis en vedette à cette occasion — des terrains d'exercices, des locaux dont la pénurie est grande en Romandie. L'on effleura aussi un problème qu'il faudra bien résoudre une fois ou l'autre, et qui se rapporte aux nombreuses obligations qui s'abattent actuellement sur nos jeunes, et naturellement l'on parla de la gymnastique à l'école !

Ainsi qu'on peut le constater, ceux qui en Suisse romande se sont chargés des services d'information I. P. cherchent à élever le débat, et ceci nous paraît indispensable pour assurer la permanence d'une organisation qui a sa raison d'être chez nous.

John Chevalier,
S. R. I.

« Le courage croit en osant
et la peur en hésitant ».

ICI — SOTTENS.

Il est fait mention dans le compte-rendu ci-dessus des émissions régulières que Radio-Sottens émet chaque jeudi avant les nouvelles. Ces émissions en faveur de l'I. P., d'une durée de une à deux minutes, sont destinées à tous les milieux. Elles s'adressent surtout aux adversaires et aux indifférents qu'il s'agit de gagner à la cause : parents, patrons, milieux ouvriers, paysans, industriels. Les appels devront également éveiller chez les jeunes eux-mêmes le désir de participer activement à l'I. P.

Sans chercher à amoindrir la valeur civique de l'instruction préparatoire, il y a lieu de mettre l'accent sur l'aspect éducatif et moral de notre mouvement. L'I. P. n'est pas destinée à sombrer dans l'oubli une fois la guerre terminée. Il faut au contraire qu'elle se transforme en une institution indispensable et appréciée.

Les émissions devront être documentaires et informatrices ; elles éviteront un style prétentieux et pédant. Elles feront appel au bon sens et au jugement de l'adulte et à son souci de la prospérité du pays. Ces appels ne négligeront pas non plus les besoins d'activité de la jeunesse et ses sentiments d'idéalisme et d'exaltation.

Nous recommandons à tous les chefs d'attirer l'attention de leur groupe sur ces émissions. Et que les parents, les connaissances, les patrons de vos élèves soient aussi à l'écoute. Nous vous prions également de nous faire part de vos critiques et, mieux, de nous soumettre à votre tour des textes (aussi sous forme de dialogue). Toute idée, toute suggestion, sont utiles au développement de l'I. P. — Nous les attendons nombreuses.

BIBLIOGRAPHIE

« TENIR »

(Brochure publiée par le Don national suisse, avec la collaboration de : cap. M. Hofer, Berne, cap. E. Naef, Lausanne, et adj. sof. E. Möckli, Zurich. — Prix 40 cts.).

Cette brochure est non seulement divertissante, mais aussi attrayante et vivante, grâce à ses nombreuses illustrations. Les divers articles de cet opuscule — signés de nombreuses personnalités — aussi bien que les intéressantes photographies réunies dans ces pages, constituent une vue d'ensemble suggestive des problèmes touchant à notre économie nationale et à la défense du pays. Elle sera lue et conservée par tous ceux, jeunes et vieux, soldats et citoyens, qui prêtent attention et attachement aux destinées et à l'avenir de la patrie.

Son titre, simple mais clair, TENIR !, rappelle notre volonté commune. La ferme volonté de vivre de notre petit peuple, qui s'est manifestée au cours des siècles, a su imposer le respect et s'est fait comprendre à sa juste valeur. En dépit des dangers et des situations graves, cette volonté a subsisté et s'est encore affermie. Néanmoins, à certaines occasions, et chaque fois que notre pays connut des dissensions intérieures, cette force s'est amoindrie, faisant alors courir de sérieux périls à la patrie.

La situation actuelle ordonne plus que jamais à tous les Suisses d'être particulièrement unis par un sentiment patriotique éclairé, par une même volonté d'entr'aide et de compréhension réciproque, afin que le mot d'ordre TENIR ! soit une réalité.

Cette brochure peut être commandée à l'adjudance générale de l'armée, section armée et foyer. Nous la recommandons à tous les chefs I. P. à qui elle offre des sujets variés et actuels pour les théories et discussions.

Les maux et leurs remèdes.

LA FLEMME

Cas bénins : inoffensive et... bienfaisante.
Cas graves : repartir en chantant.
Cas désespérés : se doucher sérieusement (au propre et au figuré)

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », **O.F.I.**, case postale, Bienne 1.
Délai rédactionnel pour le prochain numéro : 25 juillet 1944.

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard à l'O.F.I. en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre revue.